

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 novembre 2019

---

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2274)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CE92

présenté par  
M. Cinieri

-----

### ARTICLE 5 A

I. – Aux alinéas 1 et 2, substituer à la référence :

« II »

la référence :

« V ».

II. – En conséquence, aux alinéas 1 et 3, substituer à la référence :

« III »

la référence :

« VI ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

amendement rédactionnel.